

*Du Côté de Bellechaume*



Bulletin Municipal N° 16  
Mars 2016

**Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie - agence postale**

Lundi, Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h  
 Mardi : de 16h à 18h  
 Vendredi : de 14h à 19h  
 Tél 03 86 43 14 82  
[mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)

**Collecte des sacs jaunes de tri**

1 vendredi sur 3 (sacs jaunes en mairie)  
 Avril 2016 : 01/04, 15/04, 29/04  
 Mai 2016 : 13/05, 27/05  
 Juin 2016 : 10/06, 24/06  
 Juillet 2016 : 08/07, 22/07  
 Août 2016 : 05/08, 19/08  
 Septembre 2016 : 02/09, 16/09, 30/09  
 Octobre 2016 : 14/10, 28/10

**Collecte ordures ménagères : les lundis**

**Horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales :**

**BRIENON (Route de Saint-Florentin)**  
 lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h, jeudi : 9h-12h, Samedi : 9h-12h/14h-18h

**SEIGNELAY (Route d'Auxerre)**  
 lundi, mardi, vendredi 14h-18h, mercredi et samedi 9h-12h 14h-18h

*Gravats, déchets verts, appareils électriques, ferrailles, huiles, peinture, encombrants, etc..*  
*Nouveau : capsules café alu et bouchons en plastique (caritatif)*

Carte d'accès déchèterie à retirer en mairie

**CCSB (fourniture poubelle, redevance incitative, achat composteur)**

5 bd du Professeur Ramon à BRIENON  
 Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h  
 Tél 03 86 43 46 43  
 mail : [environnement-ccsb@orange.fr](mailto:environnement-ccsb@orange.fr)

**Trésorerie de St Florentin**

Accueil public du lundi au vendredi 9h-12h (12h30 lundi) / 13h30 – 16h (sauf vend et merc)

**NUMEROS DE TELEPHONE UTILES**

Association d'aides à domicile (UNA Brienon) : Tél 03 86 56 10 84  
 Assistante sociale  
 Melle KAADI au 03 86 92 08 00

**TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2016**

**Location de la salle des fêtes**

Pour les résidents du village 203 € le WE  
 Pour les non résidents 264 € le WE  
 Caution = 260 € – Réservation auprès de Mme Gomez au 03.86.43.11.49

**Concessions cimetière 2016**

30 ans : 123 €/ perpétuelle : 300 € / case colombarium : 795 €

**Eau Potable 2016**

M<sup>3</sup> : 1,88 € / Abonnement : 25 € / nouveau branchement (maison nouvelle ou existante) : 200 €

**Redevance assainissement 2016**

M<sup>3</sup> : 1,02 € / Abonnement : 25 € / nouveau branchement (nouvelles maisons seulement) : 400 €

**Bulletin d'informations municipales de Bellechaume**

Semestriel - tirage : 250 ex – Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME – [mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr).  
 Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Septembre 2016.



**D**ans les prochains jours, le conseil votera le budget avec une attention toute particulière consacrée à la gestion des travaux d'assainissement.

Le conseil municipal s'est engagé à régler la totalité du montant des devis de raccordement, couverts par la subvention de l'AESN. Cette démarche nécessite néanmoins l'ouverture d'une ligne de trésorerie car je rappelle, par ailleurs, que l'Agence de l'eau n'a pas donné suite à notre demande d'acompte relatif aux 30% de la subvention accordée. Ainsi, afin de prévenir les éventuels dysfonctionnements, une réunion se tiendra prochainement avec l'AESN pour définir ensemble un échéancier qui permettrait de trouver une coordination dans le temps entre factures à régler et subventions à recevoir.

La zone d'infiltration de la STEP reste une préoccupation dans la mesure où nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de la police de l'eau, celle-ci devant déterminer la faisabilité de l'infiltration dans la nappe. Plusieurs études d'hydrogéologues sont en cours. Ceci étant dit, ce contre temps ne devrait pas venir perturber le démarrage des travaux chez les particuliers.

L'agence postale sera ouverte début mai. Une mission supplémentaire pour notre secrétaire qui se fera un plaisir de vous accueillir en mairie pour ce nouveau service.

En ce qui concerne notre boulangerie, n'ayant aucun élément nouveau, je crains pour son avenir.

Merci encore aux personnes qui ont contribué à l'élaboration de l'écusson placé désormais sur chaque courrier officiel.

Le cahier des charges du site internet est réalisé et les appels d'offres sont lancés.

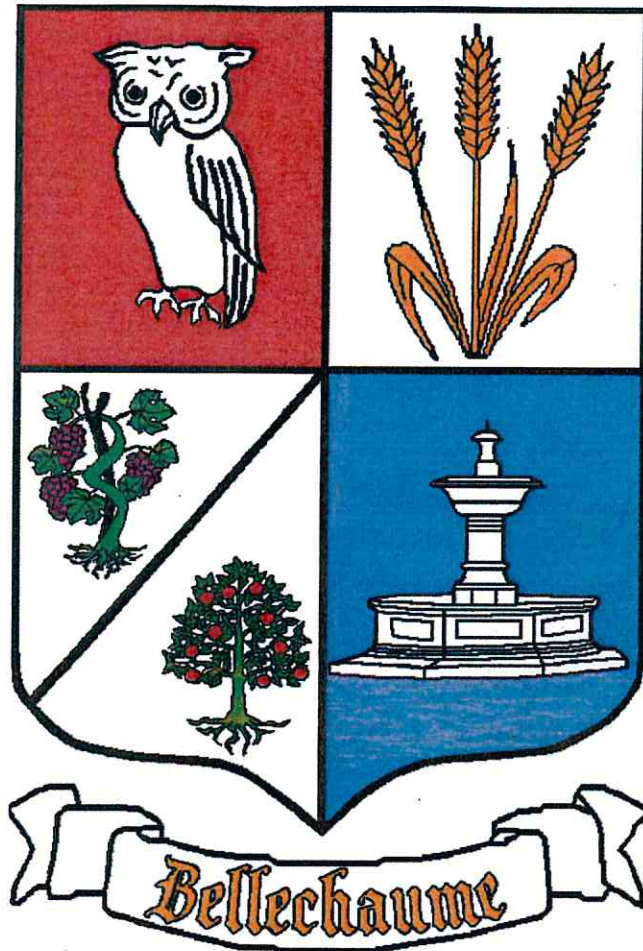
Je vous souhaite à tous de passer d'agréables moments dans le cadre des festivités à venir, proposées par nos associations locales.

Le Maire

B. PAULMIER

## La commune se dote d'un logo sous forme de blason

Les élus avaient sollicité l'association « Bellechaume, son patrimoine, son histoire » pour travailler à la création d'un blason de la commune. Faute de retrouver des armoiries seigneuriales propres à notre village les bénévoles de l'association – et en particulier Patrick et Danièle MONTRE - que nous remercions au passage pour leur travail - ont proposé au conseil municipal un logo sous la forme de blason reprenant des éléments caractéristiques du patrimoine local : vigne, pommier de la forêt d'Othe, fontaine, blé de culture.. et hiboux, surnom donné autrefois aux habitants de Bellechaume. Ce logo sera repris sur les courriers de la commune et présenté à la population lors des festivités du 14 juillet 2016.



*« Ecartelé au premier de gueules au hibou d'argent, au second d'argent à la tige de blé de trois épis d'or, au troisième taillé au premier d'argent au cep arraché de sinople fruité de trois grappes de raisin de pourpre soutenu d'un échelas de sable, au second d'un pommier arraché de sinople fruité de gueules, au quatrième d'azur à la fontaine d'argent ».*

### Ouverture de l'agence postale à la mairie

Dès le 2 mai 2016, la mairie assurera, dans ses locaux et en même temps que l'accueil des administrés, les services de La Poste. Vous pourrez y acheter vos timbres ou vos emballages d'envoi, expédier tous vos courriers et colis ou les y récupérer, retirer ou déposer jusqu'à 350€./ semaine sur votre compte CCP ou sur votre compte épargne Banque Postale.



### Mêmes horaires d'ouverture que la mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Vendredi de 14h à 19h

### Intercommunalités en mouvement

La CC de Seignelay Briennon et la CC du Florentinois fusionneront au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les élus de Bellechaume fera partie de cette nouvelle grande communauté de communes qui rassemblera près de 25 000 habitants et qui gèrera les compétences suivantes : voirie, ordures ménagères, développement économique et tourisme, accueil petite enfance, écoles multisports et de musique. Celles-ci s'élargiront en 2018 à la gestion des rivières et en 2020 à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.

### Travaux raccordements

Le groupement d'entreprises retenu par la commune, SCHMIT-GIRARD, débutera les travaux la semaine du 04 avril 2016. Les dates d'intervention seront communiquées une semaine avant aux propriétaires. Un constat d'huissier de l'état des lieux préalable sera systématiquement proposé. La vidange des fosses et leur déconnexion, le raccordement au réseau collectif et le contrôle de l'installation par une société indé-

pendante sera fait à la fin de chaque semaine permettant la réception des travaux au fur et à mesure. Les derniers propriétaires volontaires qui n'auraient pas encore retourné leur convention de mandat signée sont priées de le faire le plus rapidement possible.

### Budget 2016

Celui-ci sera voté le 06 avril 2016.

Pour le service de l'eau/assainissement, il est particulièrement impacté par les travaux de raccordement des particuliers au réseau collectif d'assainissement qui seront totalement « pris en charge » par le budget de la commune dans le cadre d'une opération de mandat.

Du point de vue recettes, la commune attend la TVA des dépenses 2015 (300 000€), la subvention accordée par l'Agence de l'eau (825 000 €) suppléée en cas de retard de paiement par une ligne de trésorerie de 300 000 € ouverte auprès du Crédit agricole. Le tarif de l'eau potable reste inchangé à 2,10 €/m<sup>3</sup> en 2016 (taxe pollution comprise). La livraison de la station d'épuration ayant été retardée, les factures d'eau 2016 ne seront pas encore concernées par la redevance assainissement.

Côté budget de la commune, quelques travaux sur les bâtiments communaux - toiture boulangerie, clocher, mise aux normes salle des fêtes - seront co-financés par des subventions sollicitées auprès du Conseil départemental et de l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux). Les taux d'impôts directs (taxes habitation, foncière et CFE) ne seront pas augmentés, malgré la baisse attendue des dotations de l'Etat compensée par l'épuration en 2015 du remboursement des emprunts en cours sur ce budget.

### Commerces de proximité

Le local boulangerie reste fermé pour l'instant, mais le café qui doit rouvrir après travaux d'ici mai 2016 proposera un dépôt de pain / viennoiserie aux habitants ainsi que d'autres services.

**Séance de gym/fitness : c'est à la carte**

Tous les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Venez essayer ! Renseignements : Dominique CHALMEAU 03 86 43 11 19.

**Ecole multisports**

Pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les jeudis de 17h15 à 18h15 à la salle des fêtes de Bellechaume, une activité sportive renouvelée tous les mois, encadrée par un animateur breveté d'Etat. Adhésion 35€/an/enfant.

**Bibliothèque**

Tous les 1ers mercredis de chaque mois entre 14h et 15h30, les bénévoles de la bibliothèque d'Arces tiennent ce point lecture à la mairie de Bellechaume. N'hésitez pas à venir y faire un tour. Jeunesse, romans, essais, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Adhésion : 7€/an/foyer.

A noter que la médiathèque de Cerisiers ouverte du mardi au samedi propose également un très large choix de romans, BD (enfants et adultes), de DVD, de CD et de revues empruntables pour 3 semaines pour 10€/an avec accès sur place à de multiples jeux de société et des animations pour les plus jeunes pendant les vacances scolaires. Horaires, programme et fonds disponibles sur [www.cerisiers.fr](http://www.cerisiers.fr)

**Ciné Migennes**

Cette association très dynamique (organisatrice du Migennes Collector entre autres) programme toute l'année à la salle Jean Ferrat du Cabaret l'Escale, 3 films/mois sur un WE. A l'affiche, des films sortis récemment, avec à chaque fois un film dédié aux plus jeunes pour la projection du dimanche après-midi. Tarif 5,5€ (réduit 4,5€) Prochaine projection les 22,23 et 24/04/16 avec *Zootopie*, en 3D, *Rosalie Blum* et *Marseille*. Et pour cet été : 5 projections en plein air gratuites au Parc du Pot Levé. Infos sur [www.cine-migennes.fr](http://www.cine-migennes.fr)

**Visite de l'huilerie Suguenot à Briennon**

Depuis 6 générations, les Suguenot se relaient pour conserver ce savoir-faire qui fait partie de l'histoire de nos villages. Visite possible sur rendez-vous pour des groupes de particuliers (et toujours ouvert lors des Journées du Patrimoine), pressage de votre production à la demande, vente d'huiles naturelles (noix, noisette, colza, lin, tournesol, moutarde et oeillette). 2 Route de Joigny BRIENON tel 03 86 73 65 06 [contact@huileriedebriennon.fr](mailto:contact@huileriedebriennon.fr)

**Ecole de musique intercommunale**

Ne ratez pas les pré-inscriptions (fin juin) pour la rentrée prochaine !

ACCORDEON, BATTERIE, CLARINETTE, CHANT, GUITARE BASSE, GUITARE CLASSIQUE, GUITARE ELECTRIQUE, PIANO, PIANO D'ACCOMPAGNEMENT, SAXOPHONE, TROMPETTE, CHORALE MUSIQUES ACTUELLES ( !!!)

Atelier MUSIQUES ACTUELLES, ENSEMBLES DIVERS, ORCHESTRE D'HARMONIE (structure associée)... et FORMATION MUSICALE

Permanence, Inscription, renseignements... Lundi de 15h00 à 19h00 et Vendredi de 15h00 à 19h00 Tél: 03.86.56.14.93

14 Grande Rue 89210 BRIENON Entrée Bd de Lattre de Tassigny, cour de la bibliothèque Email : [ecole.musique.theatre.briennon@gmail.com](mailto:ecole.musique.theatre.briennon@gmail.com)



**Yonne Tour Sport 2016 : c'est reparti !**

C'est une affaire qui court depuis maintenant 10 ans réunissant chaque année des dizaines de milliers de jeunes de 3 à 16 ans dans toute l'Yonne. 40 animateurs brevetés d'Etat font tourner dans 30 communes du département de nombreux ateliers sportifs : trampoline aérien, girobulle, murs d'escalade, mur toboggan, tumbling, tir à l'arc, VTT, trikes, trottinettes, balancebike, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, tyrolienne, home-ball, disc-golf, kin-ball, quads et mini motos sur parcours, piste de BMX, waterball sur piscine adaptée + parc petite enfance pour les 4-6 ans avec parcours de motricité, petit toboggan... C'est gratuit et ça passe forcément près de Bellechaume (en 2015 les communes de Dixmont, Chailley, Héry, Theil sur Vanne par ex ont participé). Du 04 juillet au 12 août. Calendrier sur [www.lyonne.com](http://www.lyonne.com)

**L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)**

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

**LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)**

Pdt : Jean-Pierre CARON 03 86 43 08 41

**LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars)** Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

**L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)**

Pdte : Valérie SALVAN mail : salvan.lionel@orange.fr

**L'ASSOCIATION DE CHASSEURS -** Pdt : Richard GALLIMARD 06 87 18 74 76

**LA BONNE IMPRESSION -** Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

**L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME**

Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24

**BELLECHAUME - PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE** Pdt : Jean-Claude MARTINEAU 0386431286

**BELLECHAUME, SON PATRIMOINE, SON HISTOIRE** Pdt : Bernard GOUDON 03 86 43 12 96

## Le Club des loisirs



Mister et Miss Choucroute 2015

Raclette du 13 février : un moment très sympathique où on se retrouve entre amis et famille !

### Pour finir 2015...

Le repas du 27 septembre a été très apprécié de tous les adhérents, amis ainsi que les personnes âgées de Bellechaume invitées par le CCAS. Le menu était élaboré par « Aux saveurs festives » qui nous a régalés, ainsi que deux de nos amis pompiers qui sont venus nous animer l'après-midi.

Notre choucroute annuelle a eu lieu le samedi 21 novembre. Un franc succès qui a vu le couronnement de Miss et Mister Choucroute suivi d'une animation musicale et quelques pas de danse joués par l'orchestre *Arc en Ciel*.



### Démarrons 2016...

Notre assemblée générale du 23 janvier nous a permis de faire un point sur les activités passées et à venir avec la présence de M. le Maire. Un diaporama photos retraçant 2015 a clôturé l'assemblée avant la distribution de la galette et un petit verre pour faire couler !

### A venir...

Une après-midi crêpes est prévue le mercredi 23 mars à la salle du club. **OUVERT A TOUS !**  
Une sortie est en cours de préparation.

Une soirée pour assister au spectacle Irish Celtic à Auxerre le 29 octobre avec les inscriptions pour le 31 mars.

Et le vide-grenier aura lieu le dimanche 24 juillet...

Aline VDK

## Bellechaume, son patrimoine, son histoire



Journées du Patrimoine 2015



Plantation de 8 ceps de vigne - St Vincent 2016

La seconde édition des Journées du Patrimoine organisée par l'association les 19 et 20 septembre 2015 avait pour thème « Les anciens métiers du village ». Une exposition a été réalisée dans la salle des fêtes avec des panneaux prêtés par l'ADIAMOS 89 et la présentation des recherches effectuées par les membres de l'association expliquant les métiers exercés à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par les habitants de BELLECHAUME. Des vieux outils étaient également présentés. Une conférence a été donnée le 18 septembre 2015 sur le sujet par deux membres de l'ADIAMOS 89 : Claude DELASELLE a décrit la crise du phylloxéra qui a ravagé, à partir de 1865, les vignobles français y compris celui de BELLECHAUME et Denis MARTIN a parlé de la ruralité dans le département de l'Yonne de 1870 à nos jours, apogée et déclin. Un jeu de piste avait été organisé dans les rues du village. Il s'agissait de trouver, sur les enseignes apposées sur certaines maisons (anciens artisans et commerces), des mots permettant de reconstituer une phrase.

Le 17 janvier 2016, la 2<sup>ème</sup> Saint Vincent a eu un grand succès avec plus de 200 personnes qui ont assisté à la messe puis participé au défilé qui s'est rendu sur le terrain communal situé à côté de la boulangerie pour la plantation d'un 8<sup>ème</sup> cep de vigne, les 7 autres ayant été plantés en novembre 2015. Au retour, le cortège s'est arrêté au lavoir où un vin d'honneur a été servi avec cette année du vin chaud qui a été très apprécié (avec modération) ainsi que les brioches. Puis, pour certains, rendez-vous était donné à la salle des fêtes pour participer à un banquet qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Prochaines manifestations : Visite guidée du Musée de LADUZ le 2 avril 2016. 3<sup>ème</sup> randonnée du patrimoine le 12 juin 2016. L'information sera faite par affichage et diffusion dans les boîtes aux lettres.

Le Président  
B. GOUDON



### L'Amicale des pompiers

L'amicale et les sapeurs pompiers de Bellechaume vous remercient pour votre générosité lors de notre passage pour les calendriers. Tous vos dons nous servent pour l'achat du matériel et de l'habillement. Nous espérons vous voir nombreux lors de nos feux de la St Jean le 18 juin 2016.

V. SALVAN, Présidente de l'Amicale

# Le petit cahier des associations

## L'amicale des enfants



### Et bien non, pas de pluie !

Pourtant, le ciel était plus que menaçant, lors de notre ballade de carnaval ... Bien sûr, tout était prévu à l'avance, nous avons balisé le parcours de replis stratégiques, en cas de grêle, tornade, tempête de neige ... ou canicule :-)

Monsieur Carnaval, solidement cramponné à son fidèle destrier, est arrivé à bon port jusqu'à la place des pompiers pour un feu de joie qui nous a réchauffé. Car il faut bien l'avouer, il ne faisait quand même pas si chaud que cela !

Pour finir ce bel après-midi, tournée générale de crêpes préparées par nos bigoudènes locales, nos amies du Club des Loisirs, dans une ambiance de partage toutes générations confondues. Mention toute spéciale aux délicieuses confitures (celle de coing est à tomber !) qui ont régalé les mamans, les plus jeunes ont quant à eux vidé les pots de Nutella !



Merci à Jeannot et Sébastien qui ont confectionné Monsieur Carnaval, à toutes celles qui ont préparé le goûter, et aux riverains qui ont ouvert leur porte sur notre passage et distribué quelques friandises aux enfants. Bravo aux enfants pour leurs beaux costumes.

### Soirée "Haut chic détail choc"

Quel drôle d'intitulé me direz-vous ! Certes, c'est une belle soirée qui s'annonce samedi 30 avril, avec pour seul mot d'ordre ... s'amuser ! Donc l'idée est, pour ceux qui le souhaitent, d'agrémenter les tenues d'un accessoire "surprenant", costume 3 pièces avec des bottes en caoutchouc, robe longue avec bob cochonou (vous savez, ceux distribués lors du passage du Tour de France, j'en ai toute une collection). Bref, laissez libre court à votre fantaisie, et réservez votre table dès aujourd'hui !

### Nigloland une fois de plus plébiscité :-)

Même si on essaye de varier les plaisirs, force est de constater qu'on l'aime bien, ce parc d'attractions ! Les plus grands de nos enfants iront donc rencontrer Niglo et Niglote, et surtout tester les nouveaux manèges : les tours de chute ! Une chute libre vertigineuse pour les plus courageux et une chute en douceur pour les moins téméraires !

RDV est pris pour le dimanche 30 octobre, les enfants concernés par cette sortie recevront leur invitation prochainement.

Et n'oubliez pas, si vous souhaitez rejoindre notre belle équipe, vous êtes les bienvenus dans l'association.

Magali Moniot

## L'Association de Préservation de la Nature et de l'Environnement de Bellechaume



L'association de préservation de la nature et de l'environnement de Bellechaume (l'Apneb) s'est donnée pour objectif de restaurer un des patrimoines naturels de Bellechaume tombé en désuétude, et pour faire suite à notre sortie du 23/05/2015 promenade et découverte des fleurs sauvages du mois de mai dans la Znieff de la vallée d'Ervaux à Bellechaume les choses ont bien bougé depuis, car suite à de longues démarches administratives auprès de l'Etat et de la commune de Bellechaume, notre association a enfin le droit de restaurer bénévolement, donc de préserver un de nos patrimoines naturels communaux. Cet espace naturel déclaré par l'Etat en 1981 comme (Znieff 1), c'est-à-dire Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique, est une lande et pelouse calcicole dit du coteau de la vallée d'Ervaux, où les scientifiques il y a 30 ans, ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine Naturel.

### **Mais en quoi consiste la restauration ?**

Il s'agit en deux mots de redonner de la lumière à cette ancienne lande sur pelouse, dégradée depuis par la reforestation spontanée, et, le chantier nature consiste à défricher le coteau en conservant une partie des genévriers. Cette espace étant propriété de la commune de Bellechaume, l'Apneb a donc proposé une convention avec la Mairie, et nous remercions Bernard PAULMIER maire de Bellechaume, d'avoir été sensible au projet et de l'avoir accepté. Nous remercions également la direction départementale des territoires pour s'être penchée sur notre projet, et de nous avoir donné l'accord de restaurer l'espace naturel. Merci également à Daniel SIRUGUE, président du Conservatoire, mais aussi à Cécile DETROIT et Benjamin GOURLIN de la Ste Histoire Naturelle d'Autun pour leurs conseils et encouragements.

Si défricher et redonner de la fonctionnalité écologique au coteau vous ferait plaisir, vous pouvez nous rejoindre, même quelques heures par an. N'hésitez pas à nous contacter au 03.86.43.17.24 ou par mail [daniel.bourget@sfr.fr](mailto:daniel.bourget@sfr.fr) pour tous renseignements.

Si dans votre commune vous souhaitez entreprendre un chantier pour redonner du souffle à la Biodiversité, l'Apneb peut vous orienter, vous conseiller.

DB

## Garage BRIENON AUTO SERVICES, un garage près de chez vous tenu par un habitant de Bellechaume



*Cédric BLAUVAC, habitant avec sa famille le village depuis plus de 10 ans et mécanicien depuis 20 ans, a décidé de lancer -avec un associé et l'aide de son épouse - sa propre affaire en 2015. Il vous présente son activité.*

C'était un rêve d'enfant ...

Après 20 ans d'expérience dans le domaine de l'automobile dont dernièrement 8 ans chez PEUGEOT en tant que chef d'atelier technicien expert, j'ai voulu aller au bout de mes ambitions en devenant mon propre patron grâce à mon association avec M. CHAUVET Francky, gérant de BRIENON AUTO PIECES depuis 20 ans afin de compléter nos compétences professionnelles.

A l'heure d'aujourd'hui, nous avons créé 2 emplois en CDI dont une secrétaire/comptable et une mécanicienne. Nous formons également un apprenti en CAP mécanique.

Nous sommes capables de diagnostiquer les pannes électriques et mécaniques de tous vos véhicules mêmes récents grâce à des outils informatiques performants.

Nous nous engageons à préserver les garanties constructeur de votre véhicule même sous garantie en utilisant les produits et ingrédients conformes à votre carnet d'entretien.

En tant qu'habitant de Bellechaume, je peux prendre en charge votre véhicule directement à votre domicile et si besoin nous pouvons vous prêter à titre gratuit un véhicule de courtoisie de type 5 places ou un utilitaire.

Afin de profiter de promotions tout au long de l'année, n'hésitez pas à venir nous rejoindre sur Facebook ou à nous communiquer votre adresse mail.

**Cédric BLAUVAC**

Gérant BRIENON AUTO SERVICES - 25 route de Joigny 89210 BRIENON S/ARMANÇON  
Tél 03 86 43 06 21 - [Brienonautoservices89@orange.fr](mailto:Brienonautoservices89@orange.fr)

### OFFRE DE BIENVENUE

Aux habitants de Bellechaume

-20% sur votre prochaine prestation (hors promotion en cours) sur présentation de ce coupon jusqu'au 30/06/2016



**ALBUM PHOTOS.... ALBUM PHOTOS... ALBUM PHOTOS... ALBUM PHOTOS... ALB**

Merci à toutes les personnes qui ont aimablement partagé leurs photos de ces événements



Cérémonie du 11 novembre 2015



Spectacle Noel 19/12/15 Amicale des enfants



Repas du club des loisirs 27/09/2015



St Vincent 17/01/2016 -Bellechaume, son patrimoine

Goûter de Noël  
Amicale des enfants – 19 décembre 2015



Choucroute 21 novembre 2015 – Club des Loisirs



Restauration ZNIEFF vallée d'Ervaux - APNEB



Repas du club et des anciens - 27/09/15



Séance de trikke à l'école multisports (salle des fêtes) mars 2016



Après-midi crêpes 23/03/2016 - Club des loisirs



Carnaval 05/03/2016



Bellechaume : repaire de skaters



Carnaval  
05/03/2016  
Amicale  
des enfants

Associations, particuliers  
N'hésitez pas à nous transmettre vos  
photos de Bellechaume  
A l'adresse :  
[mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)

## CONCOURS PHOTOS



Résultat édition 2015 annoncé lors de la Cérémonie des vœux 2016

1<sup>er</sup> Prix (bon pour un portrait offert par notre partenaire **Bruno Photos** à Brienon) remis à **L. GIBOIN**

2<sup>ème</sup> Prix (plaid offert par notre partenaire **Maison du Tourisme du Briennonnais**) remis à **D. CHALMEAU**

3<sup>ème</sup> Prix (bon d'achat 10€ auprès des commerçants locaux offert par la commune) remis à **L. GIBOIN**

Une bouteille de crémant offerte par la commune remise aux participants auteurs des 9 autres photos retenues pour le calendrier des fêtes 2016 :

**M.-C. GOUDON, D. JACQUET, S. FLETY**



**UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS  
ET A NOS PARTENAIRES,  
ET RENDEZ-VOUS A TOUS POUR  
L'EDITION 2016 !**

Thème  
CONCOURS 2016  
**Bellechaume  
en fête !**

### Règlement du concours

- **3 photos maximum** par participant (chaque photo doit préciser le contexte où elle a été prise)

- **Ouvert à tous** (sauf membres du jury)

- **Date limite de dépôt 30/11/2016** minuit.

Coordonnées de l'auteur à joindre au cliché

- **Format numérique imposé avec définition minimale 300 dpi.**

**A adresser par mail à l'adresse [mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr)**

- Tout participant prend connaissance et accepte les conditions du présent règlement notamment l'utilisation gracieuse de ses photos par la commune sur les supports de communication institutionnelle (calendrier des fêtes, bulletin municipal, site internet communal ou communautaire)

- les critères qui permettront au jury de retenir les 12 meilleures clichés sont : l'originalité, la qualité graphique et artistique, le respect du thème,

- droit à l'image : sous la responsabilité du photographe qui doit s'assurer de l'autorisation tacite des personnes reconnaissables sur la photo pour y figurer

- le jury qui retiendra les 12 clichés qui auront le mieux répondu aux critères énoncés sera composé d'au moins un membre de la commission communale communication, d'un représentant de la communauté de commune, d'un professionnel du tourisme et d'un photographe

- chaque auteur d'un des 12 clichés retenus sera prévenu par courriel courant décembre 2015, et sera récompensé par un des lots offerts par la commune et ses partenaires à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire 2017 (date à déterminer). L'ensemble des clichés sera exposé à la salle des fêtes à cette occasion.